

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais (donne pouvoir à M. GRIMAUD Claude)
- Mme FONTAINE Camille, Maire de la commune de Benet (donne pouvoir à M. DAVID Daniel)
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet (donne pouvoir à Mme PELLETIER Céline)

ABSENTS EXCUSES :

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

SECRETARE DE SEANCE :

- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault

OBJET : BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAIQUE : AFFECTATION DU RESULTAT 2023 SUR L'EXERCICE 2024

Le Conseil de Communauté vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023 du budget annexe Photovoltaïque qui font apparaître :

Un excédent de la section d'investissement de 0 €

Un excédent de la section de fonctionnement de 8 476,75 €

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de l'exercice 2023 de la façon suivante :

Ligne 001 - Résultat d'investissement reporté (Recette) 0 €
Ligne 002 - Résultat de fonctionnement reporté (Recette) 8 476,75 €

Les membres du Conseil procèdent à un vote à main levée :

Nombre de votants : 33
 Exprimés : 33
 CONTRE : 0
 ABSTENTION : 0
 POUR : 33

Les membres du Conseil votent à l'unanimité l'affectation du résultat 2023 du budget annexe Photovoltaïque, telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 9 avril 2024

Le Président,

Michel BOISSARD



Le secrétaire de séance,

Stéphane GUILLON